

KARLSRUHE ET L'UNION EUROPÉENNE, ENTRE TRADITIONS NATIONALES ET EXIGENCES DE L'INTÉGRATION.

Les exemples des décisions „OMT“ et
„mandat d'arrêt européen“

CONFÉRENCE
31 MARS 2016
18H

SALLE DES THÈSES



**M. Claus Dieter Classen, Professeur de droit public,
Université de Greifswald**



Renseignements et inscriptions :
Gaëlle LE MERER

irdeic@ut-capitole.fr

Université Toulouse 1 Capitole
2, rue du doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9